



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

TROISIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le jeudi 14 mai 2026 — Vol. 49 N° 2

Étude des crédits du ministère des Affaires municipales et
de l'Habitation (2) : volet Régions

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

Commission de l’aménagement du territoire

Le jeudi 14 mai 2026 — Vol. 49 N° 2

Table des matières

Régions	
Discussion générale	1
Adoption des crédits	18

Intervenants

- M. Sébastien Schneeberger, président

- M. Mathieu Lévesque
- Mme Marie-Claude Nichols
- M. Etienne Grandmont
- Mme Marie-Karlynn Laflamme
- M. Pierre Dufour
- M. Mathieu Rivest

- * M. Nicolas Paradis, ministère des Affaires municipales et de l’Habitation

- * Témoin interrogé par les membres de la commission

Le jeudi 14 mai 2026 — Vol. 49 N° 2

**Étude des crédits du ministère des Affaires municipales
et de l'Habitation (2) : volet Régions**

(Treize heures quarante-cinq minutes)

Le Président (M. Schneeberger) : Alors, bon après-midi, bon après-midi à tous. Ayant le quorum, je déclare la séance de l'aménagement du territoire ouverte.

Alors nous sommes réunis cet après-midi afin de procéder à l'étude du volet Régions des crédits budgétaires du portefeuille Affaires municipales et Habitation pour l'exercice financier 2026-2027. Alors, une enveloppe d'une heure est allouée à nos échanges.

Est-ce qu'il y a des remplaçants, M. le secrétaire?

Le Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Émond (Richelieu) remplace M. Caron (Portneuf); Mme Guillemette (Roberval) remplace M. Gagnon (Jonquière); M. Montigny (René-Lévesque) remplace Mme Grondin (Argenteuil); et M. Grandmont (Taschereau) remplace Mme Labrie (Sherbrooke).

Régions

Discussion générale

Le Président (M. Schneeberger) : Merci beaucoup. Alors, comme d'habitude, nous allons procéder à des blocs d'échange. Et nous débutons avec l'opposition officielle, et je donne la parole à la députée de Vaudreuil pour 17 min 44 s.

Mme Nichols : Merci beaucoup. Merci, M. le Président. Bonjour, tout le monde. Bonjour, M. le ministre. Bonjour à l'équipe qui vous accompagne. Une équipe qu'on connaît bien, là, qu'on a rencontrée souvent, entre autres, là, aux Affaires municipales. Donc, je me permets de dire que c'est une équipe, un, agréable à travailler, parce que, je le dis tout le temps, les projets de loi aux Affaires municipales, c'est les plus beaux projets de loi qu'on fait. Donc, vous êtes accompagné d'une belle équipe puis une équipe compétente aussi. Donc, voilà, salutations. Bien sûr, salutations à mes collègues aussi du côté de... du côté-ci de cette banquette. Voilà, études... Oui, je ne vous ai pas salué?

Une voix : ...

Mme Nichols : Ah! vous me saluez à mon tour? Ah! j'apprécie. Merci. Ah! salut. Alors, voilà.

Crédits... crédits des régions. Entre autres, félicitations pour votre rôle, ministre du Conseil des régions. Bien sûr, on a quelques questions en lien avec cette nouvelle, je vais dire... une bibitte, le Conseil des régions, parce que c'est nouveau, on ne connaît pas ça. On n'a pas non plus de cahier de crédits sur le Conseil des régions, parce que ça vient... ça vient d'être créé. Donc, pour ceux qui nous écoutent, là, sachez qu'on n'est pas... on n'a pas des crédits empilés puis on peut difficilement essayer de comparer... de comparer avec les années... avec les années précédentes. Donc, M. le ministre, ma première question, comme ministre du Conseil des régions : Qu'est-ce qu'une région?

M. Lévesque (Chapleau) : Bien, merci. Merci beaucoup, madame... Bien, M. le Président, c'est à mon tour, merci beaucoup. J'aimerais prendre un certain moment, là, pour d'abord, bien, vous saluer tous, chers collègues. Ce sont... Ce sont mes premiers crédits, là, comme la collègue de Vaudreuil le disait. Donc, peut-être saluer les collègues de la banquette gouvernementale, le député de Côte-du-Sud, la députée de Roberval, député de René-Lévesque, la députée de l'Abitibi... députée de...

Une voix : ...

M. Lévesque (Chapleau) : ...Est, exactement...

Une voix : ...

M. Lévesque (Chapleau) : ...Ouest, oui, oui, parce que l'Abitibi-Est est de l'autre côté, effectivement, Mme députée de Vaudreuil, également député de Taschereau, de Chicoutimi, également député d'Abitibi-Est, exactement.

Les personnes présentes, on faisait mention, justement, de l'équipe : la directrice de cabinet, Mme Virginie Proulx. On a également Mme Véronique Mariève Gosselin, conseillère principale, on a Marielle-Dominique Jobin, directrice

des communications, Me Nicolas Paradis qui m'accompagne, le sous-ministre, M. Guillaume Roy, bureau du sous-ministre, Mme Katia Petit, sous-ministre adjointe, M. Stéphane Bouchard, sous-ministre adjoint également, Mme Erika Desjardins-Dufresne, sous-ministre adjointe, M. Guy Lavallée, sous-ministre adjoint, M. Hugo Roy, sous-ministre adjoint, M. Pierre Normand, directeur général des ressources informationnelles, M. Martin Garneau, directeur de la planification budgétaire, M. Marc-André Complaisance, directeur des opérations régionales, Mme Isabelle Lemieux, directrice du développement des territoires, M. Clément Robitaille, également, là, pour... directeur des mandats stratégiques. Donc, comme je le disais, on ne fait pas ça seul, les crédits, donc, on fait ça en équipe.

Donc, 17, 17 belles régions au Québec qui sont bien représentées au Conseil des régions par les adjoints gouvernementaux régionaux. D'ailleurs, nous en avons cinq à la table cet après-midi. Donc, un immense privilège de pouvoir présider ce Conseil des régions, ce Conseil des régions, hein, qui se veut, justement, un lieu d'échange, mais surtout d'actions, de solutions sur lesquelles nous travaillons, là, ardemment chaque semaine.

Mme Nichols : Merci. Merci, M. le ministre. Vous avez parlé de 17 régions. Ça, vous parlez évidemment, là, des régions... les régions administratives, les... On a compris que le... la composition du Conseil des régions... Bien, en fait, parlez-nous donc comment ça a été fait, la composition du Conseil des régions? Comme vous dites, il y a 17 régions, qui sont des régions administratives, vous avez parlé qu'il y a cinq membres ici. Mais comment vous avez sélectionné, entre autres, là, la composition du conseil?

• (13 h 50) •

M. Lévesque (Chapleau) : En fait, les nominations, comme vous le savez, là, je ne vous apprendrai rien cet après-midi, ce sont des nominations qui relèvent de la compétence de la première ministre, autant le... au Conseil des ministres qu'au Conseil des régions.

Mme Nichols : Puis est-ce qu'il y a des... un mandat particulier qui a été donné, entre autres, aux ministres du Conseil des régions?

M. Lévesque (Chapleau) : Absolument, absolument. Donc, évidemment, président du Conseil des régions, à... Et on travaille avec le Conseil des régions pour trouver ces solutions-là, les enjeux qui habitent nos régions, pour rapidement obtenir des gains, des résultats concrets pour... pour nos régions. On le sait, souvent, les régions nous demandaient d'être plus près de la table des décisions, puis c'est ce qu'on a fait. Donc, c'est un message clair qu'on envoie en créant ce conseil-là puis en nommant aussi un ministre délégué aux régions pour... pour ces dernières qui avaient... qui avaient cette demande-là, historique, là, de pouvoir... de pouvoir, dans le fond, influencer les décisions, de poursuivre dans cette... dans cette influence.

Mme Nichols : Mais c'est quoi, le mandat que vous avez reçu? Est-ce que vous avez reçu... Un, est-ce que vous avez reçu un mandat écrit pour... en lien avec le Conseil des régions?

M. Lévesque (Chapleau) : En fait, il n'y a pas de mandat d'écrit en lien avec le Conseil des régions. C'est un mandat très clair pour obtenir, là, des solutions en lien avec les différents... les différents collègues qui siègent à cette... à cette table-là et à ce conseil-là.

Mme Nichols : ...comprend que, vous, comme ministre, on vous a donné les grandes lignes, de façon verbale sur qu'est-ce que devait être le Conseil des ministres... le Conseil des régions, pardon.

M. Lévesque (Chapleau) : Effectivement, effectivement. Puis c'est un... c'est un travail d'équipe, dans le sens qu'on est à l'écoute du terrain, on est à l'écoute de nos partenaires régionaux. Et c'est... donc, c'est de présider ce conseil-là et de nous assurer, là, de la bonne... la bonne marche de nos travaux, mais surtout au bénéfice de... au bénéfice de nos régions. Puis ça l'envoi un signal de l'importance de nos régions, de partout au Québec, là.

Mme Nichols : Rappelez-moi donc, là, les membres ont été sélectionnés comment, les membres du Conseil des régions? Parce que, vous avez dit, il y en a cinq ici, là, mais il y a plus de députés, à la CAQ, qui viennent des régions que le... évidemment, là, les cinq, mais les autres aussi.

M. Lévesque (Chapleau) : Les nominations se font par... par la première ministre.

Mme Nichols : Donc, c'est la première ministre qui décide qui fait partie du Conseil des régions?

M. Lévesque (Chapleau) : Oui.

Mme Nichols : Parfait. Bien, j'ai vu... j'ai vu sur les réseaux sociaux, là, vous avez déjà... vous avez déjà eu une ou deux rencontres, je pense, du Conseil des régions.

M. Lévesque (Chapleau) : En fait, plusieurs. Nous en avons eu... Nous en avons eu déjà trois, rencontres du Conseil des régions. D'ailleurs, 48 heures après ma nomination à titre... à titre de ministre délégué aux Régions, on a

décidé de former le conseil, le Conseil des régions. Le jeudi matin même, on lançait... on lançait le Conseil des régions, on avait notre première rencontre avec les collègues. Puis la première décision, d'ailleurs, du Conseil des régions...

Mme Nichols : Ah! on va y arriver, on va y arriver.

M. Lévesque (Chapleau) : OK, mais... Parfait.

Mme Nichols : Bien oui, on va y arriver, on va y arriver. Où se tiennent... Où se tiennent les rencontres du Conseil des régions?

M. Lévesque (Chapleau) : Il y en a qui se tiennent en présentiel au... à l'édifice Honoré-Mercier, et l'autre qui se tiennent en Teams.

Mme Nichols : OK. Donc, sur les... Combien vous avez eu de rencontres, là, à ce jour?

M. Lévesque (Chapleau) : Trois.

Mme Nichols : Trois rencontres, donc une présentielle, deux virtuelles?

M. Lévesque (Chapleau) : Deux présentielles, une virtuelle.

Mme Nichols : Deux présentielles, une virtuelle. Parfait. Puis donc... Donc, c'est dans les... Ça se passe ici, là, dans les salles à l'Assemblée nationale, ou dans des bâtiments... Est-ce que ça se fait, entre autres... Parce que ça relève du ministère des Affaires municipales, là, ce que je comprends, là. Parce que c'est important de dire qu'il n'y a pas de portefeuille associé au Conseil des régions.

M. Lévesque (Chapleau) : Effectivement.

Mme Nichols : Parfait. Donc, les salles sont prêtées ou sont dans des locaux, entre autres, au... Est-ce que c'est au ministère des Affaires municipales?

M. Lévesque (Chapleau) : Il n'y a pas... pas de salle au Conseil des régions, aux Affaires municipales.

Une voix : ...

M. Lévesque (Chapleau) : ...exécutif, exact.

Mme Nichols : OK. Parfait. Parfait. C'est quoi, la différence entre... Parce qu'on avait... Tu sais, il y avait quand même... Ça existait, là, des ministres... un ministre régional. Là, on a maintenant le Conseil des régions avec un ministre du Conseil des régions. Quelle est la différence entre le ministre régional puis le ministre du Conseil des régions?

M. Lévesque (Chapleau) : En fait, c'est une nouvelle façon d'aborder l'approche régionale dans le sens que c'est un effet multiplicateur. Donc, évidemment, il y a un ministre par région, qui reste investi et très intéressé dans la bonne marche des enjeux et également des projets qu'il a dans sa propre région. Il y a également les adjoints gouvernementaux qui sont... qui travaillent et qui sont dévoués et dédiés aux régions. Et il reste également le caucus régional, qui est consulté et qui travaille en collaboration avec les adjoints gouvernementaux, avec le ministre régional et également le ministre délégué aux Régions. Donc, c'est un effet multiplicateur, et le tout en collaboration avec... avec les partenaires régionaux.

Donc, les différents... les différentes pistes de solutions, les différents résultats qu'on veut atteindre, ça se fait en partenariat avec l'ensemble des acteurs des régions, autant économiques, communautaires, politiques, les élus municipaux, qui sont d'ailleurs en contact avec les adjoints gouvernementaux régionaux, les caucus régionaux et les ministres dans chacune des régions. Donc, un effet multiplicateur pour nos régions.

Mme Nichols : À ce que j'ai compris, là, c'est qu'il n'y a pas de... Parce que vous avez mentionné «ministre régional», là, mais il n'y a pas de ministre régional.

M. Lévesque (Chapleau) : Un ministre... qui sont dans leur région. Donc, il y a un ministre par région, qui reste tout de même intéressé et investi dans sa région...

Mme Nichols : OK, mais il n'a pas de titre... il ne porte pas le titre de ministre régional, là?

M. Lévesque (Chapleau) : Ah! non, non, effectivement, effectivement. Non, mais il parle pour sa région.

Mme Nichols : OK. À part Montréal et à part Québec, qui gardent leurs ministres pour les représenter.

M. Lévesque (Chapleau) : Exact. Exactement.

Mme Nichols : Le reste... Le reste, c'est des membres du caucus qui sont assignés à des... à des régions qui font partie du conseil?

M. Lévesque (Chapleau) : Oui, exactement, dans le sens que ce sont des membres des caucus régionaux de chacune des régions qui font partie du Conseil des régions, exactement. Il y a aussi les conseillers régionaux qui continuent à travailler en collaboration étroite avec... avec les adjoints gouvernementaux régionaux et qui... qui travaillent aussi en synergie dans le sens qu'ils ont des rencontres, eux aussi, chaque semaine pour partager les bonnes pratiques, partager les solutions de chacune des régions, un peu comme on le fait, évidemment, là, au Conseil des régions, avec les collègues, avec les collègues députés.

Mme Nichols : Et vous, c'est quoi, votre rôle, M. le ministre? Vous, j'imagine, vous présidez le Conseil des régions, mais c'est quoi, votre rôle?

M. Lévesque (Chapleau) : Oui, oui, je le préside, mais également, moi, j'ai un rôle, évidemment, de lien avec le Conseil des ministres pour nous assurer que les pistes de solutions qui sont mises de l'avant et les résultats qu'on veut atteindre, bien, je fais les suivis, évidemment, auprès de... auprès des collègues sectoriels qui, évidemment, sont intéressés par la réussite de leurs propres régions, parce qu'ils siègent, évidemment, au Conseil des ministres, mais ils sont aussi des députés dans leurs propres régions. Et donc les suivis, c'est...

Mme Nichols : Oui, bien, ce n'est pas tous des ministres. On va décortiquer ça un peu, là, parce que... parce que c'est plus complexe que ça, là. Et on est quand même... Tu sais, je comprends, là, qu'il y a 17 régions qui sont représentées, mais, dans les 17 régions, on n'a quand même pas tout le monde... ou chaque député a ses réalités territoriales, là. Ça fait que c'est pour ça que je vous demandais c'est quoi, votre rôle, comment... Puis on pourra rentrer dans des exemples, j'ai des exemples, plus tard, où je vous... On verra comment... comment décortiquer tout ça, là. Mais comment...

M. Lévesque (Chapleau) : Sur ce point-là, pour chacun des adjoints gouvernementaux régionaux, évidemment... doivent consulter leur caucus... leur caucus régional et les partenaires régionaux pour, justement, en venir avec des pistes de solutions, des enjeux concrets puis...

Mme Nichols : Mais, avant d'arriver à la piste de solution, la problématique est portée comment?

M. Lévesque (Chapleau) : Par le terrain, par le terrain, par l'écoute que les adjoints gouvernementaux ont auprès de leurs... auprès de leurs partenaires.

Mme Nichols : Oui, mais vous, vous êtes le ministre des pistes de solutions, là. C'est-à-dire que, quand vous êtes au Conseil des régions, là, on ne vous amène pas les solutions, là.

M. Lévesque (Chapleau) : Absolument. Les collègues... Les collègues nous partagent les solutions qu'on partage directement avec les ministres sectoriels qui sont invités à l'occasion dans nos rencontres. Et déjà il y a des... il y a des changements, dans les portefeuilles sectoriels, qui sont en préparation avec les ministres sectoriels. Donc, c'est... on est en marche. Donc, il y aura des annonces incessamment. Évidemment, on ne peut pas les divulguer tout de suite parce qu'on veut... on veut pouvoir les faire en temps et lieu, mais on travaille déjà avec les collègues.

Mme Nichols : Bon, bien, si c'est si avancé que ça, donnez-nous donc un exemple, là, puis je ne vous demande pas un exemple d'une annonce, là, mais donnez-nous donc un exemple. Honnêtement, je ne la comprends pas, la bibitte, là. Puis, tu sais, je ne comprends pas... Je ne la comprends pas, je m'excuse, oui, je ne la comprends pas, je ne la comprends pas, la bibitte, là. Je me dis : Ça fait huit ans que le gouvernement est là...

Puis je vais vous dire, honnêtement, vous le savez, on travaille en collégialité. Même souvent, moi, ma région, j'allais voir la ministre de la Région pour exposer ma problématique, elle l'amenait, tu sais, on travaillait ensemble. Là, maintenant, tu sais, sachant que vous êtes le ministre de l'ensemble des régions, je me dis : Eh boy! comment on va faire pour... Comment vous allez faire pour privilégier telle ou telle région? Puis, tu sais, ce n'est pas vrai qu'on arrive tout avec des pistes de solution. Souvent, on arrive avec la problématique puis on travaille en groupes, on travaille avec le ministre régional, on travaille avec le ministre des Affaires municipales, on travaille le... pour la trouver, là, la solution. Ça fait que donnez-moi donc un exemple de dossier que vous avez...

M. Lévesque (Chapleau) : Bien, d'abord, on a travaillé par thématiques. On a eu... On a identifié ensemble, les collègues, plusieurs thématiques sectorielles qui nous... qui nous tenaient à coeur. D'ailleurs, une des thématiques, c'est l'immigration. Donc, un ministre sectoriel, par exemple, le ministre de l'Immigration... sur

lesquels les collègues avaient des pistes de solutions à proposer. Et donc on a eu l'occasion de faire cette rencontre-là et de proposer ces pistes de... cette solution-là et...

Mme Nichols : OK. Un sujet que vous avez traité, là.

M. Lévesque (Chapleau) : Il y avait des enjeux, il y avait des enjeux communs en lien avec l'immigration, notamment la dévitalisation des régions, et de la démographie en région, puis le maintien des personnes immigrantes dans certaines des régions. Donc, on a élaboré certaines pistes de solution tous ensemble pour... à présenter aux collègues sectoriels, le ministre de l'Immigration, et il est en ce moment à travailler sur ce plan-là pour, justement, tenir en compte des solutions qui ont été apportées par le Conseil des régions. Donc, ça ne se veut pas comme...

• (14 heures) •

Mme Nichols : Les collègues sectoriels... Je m'excuse de vous interrompre...

M. Lévesque (Chapleau) : Les ministres sectoriels.

Mme Nichols : ...mais les collègues sectoriels, là...

M. Lévesque (Chapleau) : Ce sont des ministres sectoriels.

Mme Nichols : Vous parlez des ministres, mettons, Affaires municipales, ministre de l'Immigration, ministre de la Francisation...

M. Lévesque (Chapleau) : Vous avez tout compris, exactement. Chacun a son secteur, chacun a sa compétence...

Le Président (M. Schneeberger) : ...excusez-moi, mais veuillez ne pas vous interpeler en même temps, là. Essayez... Parce que, sinon, vous allez vous adresser à moi tout le temps, puis je trouve ça plate parce que je sais bien que vous avez la face retournée alors que vous parlez. Ça, je suis correct. Mais ne pas vous interpeler en même temps, s'il vous plaît.

M. Lévesque (Chapleau) : D'accord. Merci.

Mme Nichols : Merci, M. le Président, du rappel. On ne sait même plus à qui donner la parole, là. On était sur les ministres... le sectoriel, là. Ça fait que, dans le fond, vous faites référence... Quand vous dites : On amène ça au sectoriel, vous l'amenez au ministre responsable de tel ou tel dossier?

M. Lévesque (Chapleau) : Exactement.

Mme Nichols : OK. Parfait. Est-ce qu'il a un budget de fonctionnement, le Conseil des régions?

M. Lévesque (Chapleau) : Non, il n'a pas de budget de fonctionnement.

Mme Nichols : De budget?

M. Lévesque (Chapleau) : Non, c'est les... c'est les collègues. Et moi, je préside la table pour le Conseil des régions.

Mme Nichols : Donc, il n'y a aucune dépense, là, qui est admise ou qui est autorisée, là? Si vous faites une rencontre du Conseil des régions pendant l'heure du souper, par exemple, ou s'il n'y a pas de salle, puis il faudrait louer une salle, ou si... Il n'y a aucune... aucun... aucune somme qui est allouée ou qui est envisagée pour le Conseil des régions?

M. Lévesque (Chapleau) : Pour le moment, rien n'a été envisagé en ce sens-là ni de la dépense.

Mme Nichols : OK. Parfait. Vous avez parlé, entre autres, des premières réunions puis des premiers sujets qui avaient été traités, là. On était dans les exemples, avant que le président nous interrompe, on était dans les exemples. Je vous taquine, M. le Président. Mais on était dans les exemples. Pouvez-vous nous dire... nous... nous dire comment ça fonctionne? Avez-vous un ordre du jour? Est-ce que les gens doivent envoyer d'avance leurs sujets? Est-ce que... Est-ce que vous prenez... Puis là c'est moi qui donne les exemples, finalement, là. Prenez-vous un article du journal puis dire : Bon, bien, ça, on va traiter de ça aujourd'hui, ça va être à l'ordre du jour? Ça fait que, est-ce que vous faites un ordre du jour avant votre rencontre? Est-ce que... Comment ça fonctionne, s'il y a des points à mettre à l'ordre du jour? Puis je vais être honnête, là, je trouve ça... Moi, ça m'intéresse. Est-ce que nous autres, on peut en mettre des points à l'ordre du jour? Parce que, quand il y avait des ministres, un ministre régional, bien, je trouve que c'était égal pour l'ensemble des élus à l'Assemblée nationale. Maintenant, tu sais, c'est... c'est très différent, disons.

M. Lévesque (Chapleau) : Oui, bien d'abord, tu sais, vous pouvez continuer à parler aux différents ministres sectoriels, là, dans le sens qu'ils sont encore disponibles pour vous, là, évidemment. Puis je suis certain aussi que les adjoints gouvernementaux régionaux, ça va leur faire plaisir d'écouter tous les... toutes les parties prenantes de chacune des régions. Puis évidemment chacun des députés fait partie de chacune de ces régions-là et ont à coeur leur région.

Pour la question au niveau de l'ordre du jour, oui, on travaille avec un ordre du jour, on travaille avec des thématiques. Et justement il y a la nécessité de conseiller... en fait, de consulter, pardon, le caucus régional de chacun... de chacun des collègues qui sont adjoints gouvernementaux régionaux. Et donc ils travaillent en amont sur ces thématiques-là et proposent...

Mme Nichols : ...est-ce qu'il y a des procès-verbaux...

Le Président (M. Schneeberger) : Bien, en terminant... Ce n'est pas «terminant», il ne reste plus de secondes. En terminant, c'est cinq secondes.

Mme Nichols : Ah! bien...

Le Président (M. Schneeberger) : Alors, le temps est écoulé. Nous allons maintenant du côté de la deuxième opposition, et j'entends le député de Taschereau pour 11 min 49 s.

M. Grandmont : Merci, M. le Président. Félicitations, M. le ministre! Content de pouvoir échanger avec vous pour vos premiers crédits. Salutations à toute l'équipe, là, qui vous accompagne, évidemment. Salutations au président, à la banquette gouvernementale, à mes collègues des oppositions, à leurs équipes et à la technique, qui rendent le tout possible.

M. le ministre, donc, je poursuivrais. Donc, vous avez les ordres du jour?

M. Lévesque (Chapleau) : Les ordres du jour...

M. Grandmont : Est-ce que vous faites des procès-verbaux de vos rencontres?

M. Lévesque (Chapleau) : Non, pas de procès-verbaux.

M. Grandmont : Pas de procès-verbal? Pour quelle raison?

M. Lévesque (Chapleau) : Écoutez, parce qu'on fait des résumés de rencontre pour pouvoir les envoyer aux différents ministres sectoriels avec les solutions. En fait, c'est des pistes de solution qu'on leur envoie suite à certaines rencontres.

M. Grandmont : Donc, vous avez des résumés?

M. Lévesque (Chapleau) : On a des pistes de solutions qu'on envoie aux ministres sectoriels pour qu'ils les prennent en considération dans l'élaboration de leurs politiques publiques en lien avec les régions. Évidemment, ça, ça va être lié à des annonces, donc on ne peut pas... Ça reste des conversations privilégiées.

M. Grandmont : D'accord. Je vois.

M. Lévesque (Chapleau) : Vous voyez, c'est comme un conseil des ministres.

M. Grandmont : Oui. J'aimerais vous questionner. On... J'ai eu des crédits avec la ministre de l'Environnement hier sur la transition énergétique, il y a eu une question qui a été posée par un collègue aujourd'hui aussi, pendant la période de questions, concernant les gaz de schiste. Je comprends que le... Je comprends un peu mieux, là, maintenant, là, les objectifs poursuivis par le Conseil des régions puis vous-même dans vos fonctions. Je me... Je comprends aussi qu'on essaie d'être bien connectés avec les régions.

M. Lévesque (Chapleau) : Toujours.

M. Grandmont : Est-ce que, selon vous, il y a une... il y a une ouverture plus grande dans les régions, qu'on n'avait pas avant, une acceptabilité sociale plus forte, donc, à l'exploitation des gaz de schiste?

M. Lévesque (Chapleau) : Je laisserais ma collègue à l'Environnement, vu que c'est la collègue sectorielle, répondre à cette question-là.

M. Grandmont : Oui, oui. Non, évidemment, évidemment.

M. Lévesque (Chapleau) : On respecte les champs de compétence sectorielle de chacun des collègues, bien qu'on a... on propose des pistes de solution à ces derniers et ces dernières.

M. Grandmont : Mais c'est exactement... c'est au champ de compétence spécifique que vous avez entre les mains que je fais... auquel je fais appel. Vous êtes connecté, donc, avec les régions, vous êtes connecté avec les populations des régions. Est-ce que, dans les régions, on vous parle : S'il vous plaît, faites de l'exploitation des gaz de schiste?

M. Lévesque (Chapleau) : Au Conseil des régions, tout peut être discuté. Et évidemment chacune des régions apporte sa couleur, sa saveur, parce qu'on le sait que c'est le pouls, le pouls du Québec. Et les collègues ont le loisir de présenter leurs... leurs éléments, et ensuite on transmet et on échange avec les ministres sectoriels.

M. Grandmont : Donc, avec...

M. Lévesque (Chapleau) : Puis on n'a pas eu de discussion à ce sujet-là...

M. Grandmont : Vous n'avez pas eu de discussion. Donc, personne ne vous a interpellé...

M. Lévesque (Chapleau) : Sur les gaz de schiste.

M. Grandmont : ...ou n'a ramené ça au Conseil des ministres pour... au Conseil des régions pour l'instant.

M. Lévesque (Chapleau) : À cet effet-là, non.

M. Grandmont : Parfait. Merci. On a mis ça au clair.

Vous savez... on va s'y croiser sûrement, en fait, il y a les assises de l'UMQ juste l'autre bord de René-Lévesque, ici. Vous avez peut-être eu la...

M. Lévesque (Chapleau) : J'y vais tout à l'heure.

M. Grandmont : Vous y allez tantôt. Moi, j'y vais demain matin.

M. Lévesque (Chapleau) : Bon! C'est bien.

M. Grandmont : Vous avez peut-être eu la chance de prendre connaissance du rapport qui a été déposé aussi, là, qui était de Nicolas Marceau et Monique Jérôme-Forget. Vous savez sans doute, là, que le déficit de maintien d'actifs pour les infrastructures d'eau et de voirie atteint environ 50 milliards de dollars, puis ça devrait doubler d'ici 2036 si on poursuit sur la même courbe. Comment vous recevez ce rapport-là?

Des voix : ...

M. Lévesque (Chapleau) : Je laisserais peut-être mon sous-ministre adjoint...

M. Grandmont : Bien, j'aimerais ça que vous répondiez, vous, comment vous recevez ce rapport-là, d'un point de vue politique.

M. Lévesque (Chapleau) : Bien, évidemment, on va... on va prendre le temps de l'analyser, de bien le saisir, mais ça soulève l'importance, évidemment, là, des acteurs municipaux en lien avec ces éléments-là.

M. Grandmont : Bien, je vous suggère d'en avoir pris connaissance avant d'aller les voir tantôt, cet après-midi, parce qu'ils vont sûrement vous en parler.

M. Lévesque (Chapleau) : Avec plaisir.

M. Grandmont : Vous... Le déficit de maintien d'actifs, donc, 50 milliards de dollars en 2026, ça va augmenter. Vous savez, les villes au Québec sont responsables de 60 % des infrastructures mais reçoivent 7,7 % des recettes fiscales. Est-ce que vous trouvez que c'est une répartition qui est correcte?

M. Lévesque (Chapleau) : Je vous inviterais à poser la question aux collègues sectoriels, là, que ça relève du MAMH.

M. Grandmont : D'accord. Les municipalités, dans le dernier PQI, ont reçu seulement 5 % d'augmentation de leur enveloppe, alors que, dans l'éducation, on a eu une augmentation de 185 %, le routier, de 106 %, santé et services sociaux, de 77 %, enseignement supérieur, de 66 %. Les municipalités reçoivent moins. Est-ce que vous allez vous faire défenseur des municipalités pour obtenir plus dans un PQI?

M. Lévesque (Chapleau) : Bien, la première ministre a annoncé, ce matin, là, qu'il allait y avoir une grande réflexion à cet effet-là, et je pense que mon collègue aura l'occasion d'en parler davantage demain, justement aux assises.

M. Grandmont : Parfait. Excellent. On va aller sur l'itinérance. Est-ce qu'on vous en parle, de cet enjeu-là? J'ai cru comprendre que oui tantôt.

M. Lévesque (Chapleau) : L'itinérance, oui. C'est un... Effectivement, nous... nous avons... Les gens nous en parlent, oui.

M. Grandmont : Parfait. Excellent. Vous savez qu'à l'UMQ il y a un comité qui est présidé par le maire de Québec qui se pose ou qui réfléchit puis qui veut porter des actions spécifiques sur la question de l'itinérance au Québec. Avez-vous eu la chance de rencontrer ou avez-vous l'intention de rencontrer les représentants de ce comité qui porte spécifiquement sur la question de l'itinérance?

M. Lévesque (Chapleau) : Une des thématiques, là, au Conseil des régions va être et va traiter de l'itinérance. Évidemment, partout au Québec, on le sait que c'est un enjeu croissant, particulièrement aussi, là, à Gatineau. Je... On a des enjeux importants, là, qui... dans ma région, en Outaouais. Donc, effectivement, là, c'est... c'est une préoccupation qu'on porte, là, au Conseil des régions, puis qu'on travaille avec le collègue sectoriel également.

M. Grandmont : Vous savez que le nombre de personnes en situation d'itinérance a augmenté de façon spectaculaire un peu partout au Québec. Je pense que tout le monde le sait, le voit. Le dernier dénombrement était quand même assez éloquent là-dessus. Puis on parle tout le temps, évidemment, juste d'itinérance visible. Hein, M. le ministre, on parle d'itinérance visible. Ça veut dire qu'il y a un paquet de personnes aussi qui ne sont pas comptées lors des dénombrements. Mais les augmentations sont effarantes : on parle de 50 % d'augmentation au Saguenay—Lac-Saint-Jean, 20 %, Capitale-Nationale, Mauricie—Centre-du-Québec, 27 %, Abitibi-Témiscamingue, presque 120 % d'augmentation dans le dernier dénombrement, 60 % à Laval, dans les Laurentides, 73... presque 74 %, Montérégie, 30 %. Le total, tout, là, c'est 20 %, mais, quand même, il y a des régions où ça a augmenté de façon importante.

Quelles actions vous comptez faire, prendre, pour s'assurer que, finalement, il y a des interventions rapides, efficaces qui se fassent là où ça compte ou là où ça augmente le plus?

• (14 h 10) •

M. Lévesque (Chapleau) : D'abord, il y a eu un rehaussement, là, de cette enveloppe-là de la part de la première ministre puis du ministre sectoriel à cet effet-là. Et justement une des thématiques importantes qui s'en vient au Conseil des régions, c'est l'itinérance en région. Et évidemment les pistes de solution sont en préparation, les propositions régionales également, et le ministre est très ouvert, là, à ce qu'on va proposer.

M. Grandmont : J'y étais, là, à la...

M. Lévesque (Chapleau) : 21 millions sur trois ans. C'est ce qu'on m'a dit.

M. Grandmont : Oui, 21 millions sur trois ans. Vous avez...

M. Lévesque (Chapleau) : Et ça reste sectoriel aussi, donc ça reste la responsabilité du ministre.

M. Grandmont : Oui, oui, tout à fait. Mais vous savez quelles sont les régions qui sont visées par cette annonce-là?

M. Lévesque (Chapleau) : Bien oui.

M. Grandmont : Oui?

M. Lévesque (Chapleau) : Québec, Montréal et l'Outaouais. Et évidemment, subséquemment, il y aura d'autres annonces régionales. D'ailleurs, le ministre l'a annoncé.

M. Grandmont : Il y a des annonces qui sont à venir ailleurs?

M. Lévesque (Chapleau) : C'est ce que le ministre a annoncé.

M. Grandmont : C'est ce que le ministre a annoncé. Je l'espère, parce qu'évidemment on ne veut pas nier que les problèmes sont très grands à Québec, Montréal et l'Outaouais, évidemment, région que vous représentez, d'ailleurs, mais il y a des besoins ailleurs qui sont vraiment très importants.

Au niveau d'insécurité alimentaire, il y a six régions qui sont au-dessus de la moyenne québécoise, qui est... pour le taux d'insécurité alimentaire. Au Québec, l'insécurité alimentaire est à peu près de 20 %, là, donc une

personne sur cinq qui vit de l'insécurité alimentaire. Là où c'est plus élevé, c'est Laval, à 26 %, Lanaudière, 26 %, Montréal, 22 %, Chaudière-Appalaches presque 22 %, et Montérégie, 21 %. En date de décembre 2025, c'est près d'une personne sur six sur la Côte-Nord qui souffre d'insécurité alimentaire. C'est particulièrement préoccupant. Puis, en l'espace de cinq ans, le nombre de personnes touchées a pratiquement doublé. C'est encore plus alarmant parce que c'est une hausse qui concerne davantage les cas d'insécurité alimentaire sévère que les niveaux légers ou modérés. Comment vous voyez cet enjeu-là, de votre perspective de ministre responsable des régions?

M. Lévesque (Chapleau) : J'irais plus largement, là. En fait, tous les enjeux des régions nous préoccupent, là, et évidemment l'insécurité alimentaire, l'itinérance dont vous faites mention. Puis c'est pour ça qu'on a le Conseil des régions, également, pour... pour entendre le terrain, pour s'assurer de ne pas appliquer des mesures mur à mur ou travailler en vase clos, mais bien de partager les bonnes pratiques. Donc, l'ensemble de ces enjeux-là sont discutés et sont discutables au Conseil des régions pour justement avoir l'optique région, avoir l'optique de chacune de ces dernières, et chacune de leurs priorités dans chacun de ces dossiers-là, puis apporter cette voix-là au ministre qui est en charge du secteur.

M. Grandmont : Je sais que vous allez peut-être me référer encore une fois au responsable sectoriel, là, au ministre sectoriel puis, a priori, le MAMH, là, mais vous savez comment sont financées les villes au Québec, principalement.

M. Lévesque (Chapleau) : Oui.

M. Grandmont : Pouvez-vous me le dire?

M. Lévesque (Chapleau) : Du financement des villes?

M. Grandmont : Oui, oui.

M. Lévesque (Chapleau) : Bien oui, c'est le gouvernement du Québec.

M. Grandmont : Bien, en fait, non. La plus grande part de financement vient de l'impôt foncier.

M. Lévesque (Chapleau) : Ah oui! Les taxes, oui, puis il y a un transfert de financement. C'est ça. Les taxes foncières puis le transfert... gouvernementaux.

M. Grandmont : Exactement. C'est probablement la deuxième source. Il y a des villes qui sont... qui se financent majoritairement, là... en fait, la plupart des villes se financent... En fait, toutes les villes se financent majoritairement avec l'impôt foncier.

L'impôt foncier, c'est donc la principale source de financement des municipalités. Ça a ses avantages, ça a ses inconvénients. Parmi les inconvénients, c'est que ça... ça incite beaucoup à l'étalement urbain. Donc, on va essayer de développer dans des secteurs qui sont plus faciles à développer pour que les promoteurs puissent amener rapidement des nouvelles sommes.

Puis évidemment, quand on maintient les taxes relativement basses, bien, on est obligés de continuer à développer plus tard. Le problème de ça, c'est que ça fait des infrastructures qui sont très étalées, avec très peu de payeurs de taxes par kilomètre d'infrastructures : aqueducs, égouts. Est-ce que vous avez une réflexion, vous, comme ministre responsable des régions, pour trouver une façon à la fois de lutter contre l'étalement urbain, qui est une source importante de menace à la biodiversité, nos milieux humides, nos forêts, nos terres agricoles, puis, de l'autre côté, trouver des moyens pour donner davantage de moyens financiers aux municipalités?

M. Lévesque (Chapleau) : Évidemment, ça relève du MAMH, mais, si jamais... peut-être, le sous-ministre aimerait... Oui. Je passerais peut-être la parole au sous-ministre à cet effet-là.

M. Grandmont : Oui, oui. Consentement.

Le Président (M. Schneeberger) : Oui. Alors, il ne reste pas beaucoup de temps, 40 secondes, alors faites ça vite.

M. Paradis (Nicolas) : Oui. Nicolas Paradis, sous-ministre des Affaires municipales et de l'Habitation. Effectivement, il y a plusieurs moyens qui sont donnés aux municipalités pour financer leurs besoins, que ce soit en termes de PQI pour les infrastructures et en termes de transferts financiers globaux qui leur sont transmis.

Pour la question de l'étalement urbain, bien entendu, il y a les orientations gouvernementales qui orientent la nature du développement, qui permettent de tenir compte de l'ensemble des enjeux, notamment en matière d'habitation, mais aussi en termes d'infrastructures et de capacité des municipalités. Les nouvelles orientations gouvernementales ont été édictées en 2024 et elles devront être intégrées dans les schémas d'aménagement d'ici 2027.

M. Grandmont : Alors, voilà. J'espère, M. le ministre, vous avoir comme allié pour essayer de faire une réforme du système de la fiscalité municipale. Je pense que c'est un enjeu important qui aidera tous vos collègues.

Le Président (M. Schneeberger) : Merci. Merci beaucoup. Nous allons du côté du député de la... de la ville... je veux dire, de Chicoutimi, pardon. C'est de la ville, mais c'est Chicoutimi.

Mme Laflamme : Ce n'est plus une ville, c'est Saguenay maintenant.

Le Président (M. Schneeberger) : Alors, pour 3 min 52 s.

Mme Laflamme : Merci, M. le Président. Alors, d'entrée de jeu, je veux quand même nommer encore le caractère inusité de ce qu'on vit en ce moment, c'est-à-dire qu'on fait la reddition de comptes d'un organisme qui n'a pas de budget, pas de cahier de crédits, pas d'existence propre non plus à l'heure actuelle dans notre législation.

Cela dit, M. le ministre délégué, bonjour. Ça me fait plaisir d'être là. Bonjour à tous les collègues. Bonjour à vous en avant. J'imagine que vous êtes occupé dans vos nouvelles fonctions, ça, c'est clair. Alors, écoutez, vous n'avez pas aimé mon expression «la table des enfants», je le sais bien. Cependant, je dois... je dois vous dire que je sens que je ne suis même pas à la table des enfants puisque je ne fais pas partie du caucus régional. Vous comprendrez mon intérêt à faire quand même entendre les revendications et doléances de mon... de mon patelin de Chicoutimi.

Alors, voici, je vais dans le vif du sujet. Alors, au début de la semaine, votre collègue le ministre des Services sociaux nous a mentionné, aux régions, d'être patientes. Ce matin, on apprenait que les négociations pour les ressources intermédiaires étaient au ralenti, que des établissements, même, pourraient peut-être fermer dans les régions parce qu'ils ont une santé financière qui est fragile. On a aussi appris que le Forestier en chef attend toujours les directives du gouvernement, hein, pour avoir son calcul de... pour pouvoir faire son calcul de possibilités financières. C'est trois dossiers régionaux, trois dossiers importants, trois dossiers où la CAQ traîne. Je trouvais ça important de vous le dire.

Mais j'aimerais savoir, donc, quel est votre plan de match pour faire mieux en quatre semaines que votre gouvernement en huit ans, parce que les régions ne peuvent plus attendre, là.

M. Lévesque (Chapleau) : Merci. Bien, d'abord, pour revenir sur l'expression que vous avez utilisée en Chambre, effectivement, c'était surtout pour les collègues que je trouvais ça... je trouvais ça dommage et déplorable, l'expression que vous avez utilisée, surtout que ce sont des députés qui sont engagés, qui sont dévoués, qui travaillent fort pour leur région, qui sont ancrés et qu'ils ont à coeur, à coeur leurs concitoyens et leur région. Et c'est vraiment une force de frappe, une force d'influence qu'ils ont au sein de... au sein du gouvernement. Puis c'est ce que les régions demandaient, honnêtement, c'est ce qu'elles voulaient. Elles voulaient cette voix forte, et c'est ce qu'on a... ce qu'on a proposé.

Et, pour votre rôle, vous êtes également une partenaire régionale dans le sens que vous êtes en mesure d'échanger avec votre adjointe gouvernementale régionale, qui est la députée... qui est la députée de Roberval. Puis, évidemment, la porte est encore ouverte à ce niveau-là. Puis c'est... Vous avez dit que c'était un organisme, le Conseil des régions. Ce n'est pas un organisme. C'est comme un conseil des ministres. C'est... Ce sont les adjoints gouvernementaux régionaux qui se réunissent, qui trouvent des solutions.

Évidemment, les différents dossiers que vous avez mentionnés, ce sont des dossiers qui ont la sensibilité des adjoints gouvernementaux régionaux et également du Conseil des régions. Ce sont des dossiers qui sont travaillés également par les conseillers régionaux. Vous pouvez d'ailleurs leur parler, échanger avec eux, votre conseiller régional également. Je suis certain que vous avez un contact avec cette personne-là. Sinon, je vous invite à prendre contact, et la députée de Roberval va se faire un immense plaisir, qui est à cette table, de vous accompagner dans cet effet-là.

Mme Laflamme : Mais, concrètement, M. le ministre, là, je viens de vous nommer trois dossiers. Alors, j'aimerais savoir le cheminement du dossier, maintenant que je l'ai nommé. Je les ai nommés. Comment ça se passe?

M. Lévesque (Chapleau) : Bien, absolument. Donc, vous pouvez... vous avez encore... vous avez... Vous connaissez votre conseiller régional?

Mme Laflamme : Bien, c'est nommé, mes dossiers, là. Ici, on les connaît, maintenant, mes dossiers. Alors, qu'est-ce que vous allez faire?

M. Lévesque (Chapleau) : Exact. Est-ce que vous... Mais la question, c'est : Est-ce que vous connaissez votre conseiller régional, qui travaille en partenariat avec l'adjointe gouvernementale régionale?

Mme Laflamme : Oui. Mais il n'y a pas de problème. Mais moi, je veux savoir : Vous faites quoi, là, avec mes dossiers? Je vous l'ai nommé, j'ai trois préoccupations pour ma région.

M. Lévesque (Chapleau) : Exactement.

Mme Laflamme : Je fais quoi?

M. Lévesque (Chapleau) : Exactement. Donc, vous connaissez votre conseiller régional. Est-ce que vous lui avez parlé?

Mme Laflamme : Donc, je dois retourner auprès du conseiller régional et lui dire : Voici...

M. Lévesque (Chapleau) : Et votre adjointe gouvernementale régionale, qui elle...

Mme Laflamme : D'accord.

M. Lévesque (Chapleau) : ...également et évidemment, elle est attentionnée et elle veut que les dossiers fonctionnent très bien pour sa région.

Mme Laflamme : Donc, pour finir, comment...

M. Lévesque (Chapleau) : Et on a les mêmes préoccupations, me dit-elle, me souffle-t-elle.

Mme Laflamme : Pour finir, comment ce n'est pas un filtre supplémentaire, donc, ce qu'on vit?

M. Lévesque (Chapleau) : Au contraire, c'est un... c'est un... c'est un amplificateur. On est... On multiplie les forces pour les partenariats avec les régions et avec les collègues.

Mme Laflamme : Je vous remercie.

Le Président (M. Schneeberger) : Merci beaucoup. C'est déjà terminé, malheureusement. Nous nous déplaçons de l'autre côté, toujours dans le nord de la province, avec le député d'Abitibi-Est pour 1 min 17 s, alors soyez bref.

• (14 h 20) •

M. Dufour : 1 min 17 s. M. le ministre, c'est sûr et certain que, vous connaissant, vous avez de grandes volontés. Par contre... Puis je ne suis pas sûr que je vais avoir le temps de vous poser de questions officiellement, là. Il reste par là que moi, je ne comprends pas, premièrement, qu'est-ce que fait Québec et Montréal dans ce groupe-là. De un, ils ont déjà leurs propres représentants, et, même à l'intérieur du groupe, au niveau des régions ressources particulièrement, on a des enjeux totalement différents du couloir du Saint-Laurent. Quand on parle des enjeux de navettage, des redevances minières, des forêts, de la situation de nos établissements de santé, je peux comprendre la volonté que vous avez avec tous les gens qui sont autour de cette table-là présentement. Par contre, malgré tout le bon vouloir, avec le peu de temps aussi que vous avez actuellement, tout ça... puis je ne suis pas contre de faire des modifications de structure, sauf que je pense que ça vient beaucoup trop tard dans l'échiquier gouvernemental et que la structure aussi n'est pas simplement très bonne jusqu'à présent pour les régions ressources encore une fois.

Donc, je comprends la volonté que vous avez de faire des belles choses avec les gens qui sont autour de la table, mais je regardais hier juste dans un des... un des éléments de crédits budgétaires, de discussion, puis il y avait un mélange total des fonctions au niveau des différents ministres qui étaient là.

Le Président (M. Schneeberger) : Député d'Abitibi, c'est déjà tout le temps qu'on avait. Alors, désolé.

M. Dufour : Oui. Merci.

Le Président (M. Schneeberger) : Nous retournons du côté de l'opposition officielle, avec la députée de Vaudreuil, pour 17 min 44 s.

Mme Nichols : Oui. Merci, M. le Président. Je reviens... oui, je reviens à la fin de mon premier bloc, là. On avait parlé d'ordre du jour, de procès-verbal, là. Mon collègue de Taschereau l'a posée, la question. Donc, je comprends qu'il n'y a pas de procès-verbaux, suite à vos rencontres, qui sont... qui sont émis, rédigés.

M. Lévesque (Chapleau) : ...des pistes de solution pour... pour le ministre, qu'on a établies durant... durant la rencontre. Donc, le ministre sectoriel, s'il a été invité, bien, reçoit ça. Puis il y a des belles pistes de solution qu'il peut mettre en application rapidement au sein de ses politiques publiques, au sein de son ministère.

Mme Nichols : Donc, chaque ministre concerné va recevoir un document avec...

M. Lévesque (Chapleau) : Des solutions.

Mme Nichols : ...des pistes de solution suite à votre rencontre. Ça fait que j'imagine qu'il va y avoir un exposé de la problématique puis les pistes de solution qui vont être envoyées à chacun des ministres.

M. Lévesque (Chapleau) : Pas nécessairement exposer la... la problématique. C'est souvent des politiques publiques ou des éléments qui sont... qui sont à l'intérieur du ministère. Puis les collègues ont consulté, évidemment, leurs caucus régionaux, ont échangé avec leurs partenaires régionaux, puis ça remonte, évidemment, avec les adjoints gouvernementaux, au Conseil des régions.

Mme Nichols : Mais les pistes de solution, là, je comprends que vous les apportez, là, mais est-ce que... est-ce que les pistes de solution — puis là je regarde la belle équipe que vous avez autour de vous, là — est-ce que les pistes de solution vont être documentées? C'est-à-dire... Parce que moi, j'en ai, des solutions, là. Ils coûtent...

M. Lévesque (Chapleau) : On est... On est preneurs. On est...

Mme Nichols : Non, non, mais ils coûtent cher, les solutions, là. Ça fait qu'on ne peut pas juste émettre une piste de solution.

Moi, là, chez nous, j'aimerais ça, qu'on...

M. Lévesque (Chapleau) : Non, dans le cadre... dans le cadre financier actuel, il faut que ça reste dans le cadre financier actuel. On rassure le ministre des Finances.

Mme Nichols : Bien, c'est ça. Mais c'est pour ça que je me dis : Vos pistes de solution, vous les encadrez comment? Vous les mettez sur papier, mais je trouve tellement que ça fait un peu... puis je pèse mes mots depuis le début, là, tu sais. Mais je trouve tellement que c'est... c'est un nuage, là. Tu sais, c'est... c'est...

M. Lévesque (Chapleau) : Il y aura des... Non. Il y aura des...

Mme Nichols : C'est des... On dirait que c'est des rencontres pour faire plaisir aux régions, mais que ça va être des pistes de solution qui... tu sais, pas encadrées. Parce que moi, j'en ai, des pistes de solution sur plein de sortes de dossiers, là. Je vais vous les envoyer.

M. Lévesque (Chapleau) : On est preneurs.

Mme Nichols : Mais, je veux dire, tu sais, vous le savez, là, on est des élus, on est sur le terrain, on représente les gens. Mais souvent, quand on rencontre, je vais dire... je vais donner un exemple, un fonctionnaire qui va... un sous-ministre qui va venir nous dire : Bien non, mais ça, c'est parce que ça ne se fait pas, ça, tu es... tu ne connais pas le... tel règlement ou telle loi, puis là, tu sais, il faut venir encadrer ça, ça fait que la piste de solution, elle va être... elle va être différente.

Ça fait que c'est là où je me dis... Tu sais, c'est trop facile de dire : On fait une rencontre. Puis, en plus, vous aviez parlé de deux rencontres par semaine, puis là je pense que vous êtes rendu...

M. Lévesque (Chapleau) : En fait, c'était... c'est censé être au...

Mme Nichols : Vous avez dit : On ne va pas souffrir du syndrome de la réunionite aiguë, mais finalement vous avez décidé d'en faire une par semaine. Ça fait que... Ça fait que, là, il va y en avoir, des pistes de solution.

M. Lévesque (Chapleau) : Absolument. Il y en a beaucoup, de pistes de solution. Et elles sont soumises au ministre. Puis justement, lors des annonces, il y aura un volet, du moins, on l'espère, au niveau du Conseil des régions, et ce que ça a apporté dans le changement de la politique publique. Parce que tout n'a pas nécessairement un coût. Évidemment, le tout est analysé à la lorgnette de ce que... de ce que vous présentez, là, et pour que ce soit applicable au sein des... des ministères sectoriels. Puis ça nous permet de faire cheminer ces dossiers-là. Mais... Mais, lorsque... lorsque le ministre sectoriel va faire ses annonces de changements, bien, on va... il y aura mention, évidemment, du conseil régional... du Conseil des régions sur les solutions qu'on a... qu'on a présentées, que les collègues ont présentées.

Mme Nichols : Ça fait que ce que je comprends, là, les pistes de solution... les pistes de solution peuvent être de tout genre, peuvent être, à la limite, loufoques, mais c'est des pistes de solution qui vont être déposées après au ministre, puis là ça va être du... travail du ministre de lire les pistes de solution, puis, après ça, d'aller voir son ministère, puis de dire : Cette piste de solution-là, est-ce qu'elle est viable? Pas viable? Comment on peut la rendre viable? Donc, on... votre Conseil des régions, là, va... Puis là je ne dis pas que vous n'avez pas des bonnes idées, là, c'est... ce n'est pas ça que je dis, là, ne présumez pas de rien, mais vous allez... vous jetez ça dans la cour du ministre, puis ça va être juste plus...

M. Lévesque (Chapleau) : Oui. Non, non. Il y a... Il y a quand même des suivis qui sont faits. Puis ça s'achemine actuellement dans les ministères. Puis il y a une volonté de ces ministres-là également. Parce qu'ils ne sont pas désincarnés des régions, ces derniers, dans le sens qu'ils habitent dans leur région, ils sont députés dans leur région. Ça fait que ce qu'on leur propose, ça résonne chez eux aussi, là. Donc...

Mme Nichols : Non, mais mon point, ce n'est pas ça.

M. Lévesque (Chapleau) : Oui, puis ça...

Mme Nichols : Je m'excuse...

M. Lévesque (Chapleau) : Excusez.

Mme Nichols : Je m'excuse, M. le Président, là, mais, mon point, ce n'est pas ça. Mon point, c'est que la piste de solution que vous soumettez, elle n'est pas légalement encadrée, elle n'est pas sur des bases... Tu sais, si tu as une discussion, après une heure... Ça dure combien de temps vos...

M. Lévesque (Chapleau) : Une heure.

Mme Nichols : Bon, bien, après une heure, on émet des pistes de solution, là. Ça fait que c'est difficile quand même d'aller vérifier le point de vue légal, point de vue...

M. Lévesque (Chapleau) : En fait, c'est au préalable. C'est au préalable qu'on a... Dans le fond, les députés arrivent avec déjà les solutions à soumettre, à présenter, à échanger, à partager.

Mme Nichols : Oh my God!

M. Lévesque (Chapleau) : Ça permet d'orienter les politiques puis ça permet, dans chacun des ministères aussi, d'avoir l'angle région, d'avoir le réflexe région lorsqu'on établit soit un programme, une politique publique ou autre.

Mme Nichols : Puis c'est quoi, l'obligation de résultat? Est-ce qu'il y a une obligation de résultat au bout de ça? Est-ce qu'il y a une obligation...

M. Lévesque (Chapleau) : Il y a assurément une obligation de moyens, comme vous le connaissez, en droit. Mais évidemment on vise à atteindre ces résultats et... et ces solutions-là rapidement. Lorsqu'il y aura les annonces, on aura... on aura ces résultats-là puis on pourra juger l'arbre à ses fruits.

Mme Nichols : Oui. Est-ce que... puis on va y aller a contrario, là, est-ce que le Conseil des régions est consulté quand le ministre prend une décision?

M. Lévesque (Chapleau) : En fait, il y a la possibilité d'avoir des avis. Effectivement, c'est arrivé récemment, il y a le ministre qui était en préparation d'un projet et a demandé l'avis au Conseil des régions, et on a modifié notre agenda. On a fait... On a demandé aux collègues, les caucus régionaux, les adjoints gouvernementaux régionaux, les partenaires dans les régions pour avoir l'avis du Conseil des régions. Donc, vraiment, les régions sont écoutées, et on écoute le terrain.

Mme Nichols : Dans le mandat verbal non écrit, là, verbal que vous avez, ça ne devrait pas être une... un réflexe de consulter les régions, à part, là, peut-être Montréal, Québec, là, mais de... des ministres, dès qu'ils font un projet de loi ou dès qu'ils vont de l'avant avec une annonce de, justement, consulter les régions? Il me semble, ça devrait aller dans les deux sens.

M. Lévesque (Chapleau) : C'est... C'est notre volonté et c'est assurément la volonté de la première ministre, qui d'ailleurs a eu la brillante idée de... en fait, de lancer ce Conseil des régions là, d'avoir un ministre délégué aux Régions. Et c'est cette volonté-là, de toujours avoir le réflexe région, la pensée pour nos régions puis comment on peut appliquer les politiques publiques et les programmes de façon non mur à mur, mais de façon spécifique, selon les spécificités des régions de chacune d'elles.

Mme Nichols : Puis vous, M. le ministre, là, comment vous allez arbitrer les décisions pour favoriser une région comparativement à une autre? Parce que, veux veux pas, il y a des régions qui vont être en compétition, là. Moi, je peux vous en parler, là. Mais vous allez faire comment pour favoriser une région à une autre?

Je vous donne un exemple, par exemple, là... bien, je vous donne un exemple, par exemple... on l'a vu, entre autres, là, avec le dossier du tramway, le tramway de Gatineau, une partie du financement qui a été redirigée vers d'autres projets ailleurs au Québec.

M. Lévesque (Chapleau) : En fait, on ne favorise pas personne, là. C'est vraiment... on travaille sur des enjeux communs, sur des solutions communes pour chacune des régions, ça... pour les différentes préoccupations. Ce n'est pas nous qui fait... ce n'est pas moi, en fait, qui fait l'arbitrage final, là, dans le sens que les ministres sectoriels ne sont pas dépourvus de leurs pouvoirs dans leur... dans leur champ de compétence, là.

Mme Nichols : Bien, vous le savez comme moi, là, vous... ça ne fait pas... vous n'êtes pas si nouveau que ça en politique, là, vous le savez comme moi, que, tu sais, chaque région a des... des enjeux, des projets. On tire sur la couverture, on donne un petit coup de coude parce qu'on le veut chez nous plus... plutôt qu'ailleurs, là. Vous allez arbitrer ça comment?

M. Lévesque (Chapleau) : Ce n'est pas... En fait, ce n'est pas des listes d'épicerie, là, qu'on vient... qu'on vient échanger, là, au Conseil des régions, là, avec chacun des projets.

Mme Nichols : C'est des pistes de solutions, presque la même affaire, là.

M. Lévesque (Chapleau) : On n'arrive pas avec nos 15, 25 projets à compléter dans notre région. Ce sont des enjeux communs aux régions pour des solutions communes, des partages de bonnes pratiques. Et évidemment ces projets-là, dont vous faites mention, restent très importants pour chacun des adjoints gouvernementaux régionaux, pour les caucus régionaux et pour les conseillers régionaux qui y travaillent avec les ministres sectoriels, parce qu'ils ne sont pas dépourvus, justement, comme je le disais, des pouvoirs en lien avec leur propre secteur et leurs propres pouvoirs. Donc, ces dossiers-là cheminent, et les ministres sectoriels gardent ces pouvoirs-là.

Mme Nichols : Est-ce que... Est-ce que le Conseil des régions va consulter des acteurs régionaux ou des gens autres que les élus puis des attachés régionaux caquistes?

M. Lévesque (Chapleau) : Absolument.

Mme Nichols : Non, mais vous me les pointez, là, vous me les pointez. C'est des caquistes que vous me pointez.

• (14 h 30) •

M. Lévesque (Chapleau) : Et il le fait, d'ailleurs. Les adjoints gouvernementaux régionaux le font. Ça se veut... Ça se veut de tous les partenaires des régions, comme je disais, autant communautaires, autant économiques, les élus, et ça inclut les élus de l'opposition, ça inclut les élus municipaux. Donc, évidemment, toutes les bonnes idées et toutes les solutions pour nos belles régions sont les bienvenues, les vôtres aussi également, madame... M. le Président.

Mme Nichols : Le Conseil des régions, est-ce que... Parce qu'il y a des dossiers aussi qui sont des dossiers d'envergure, là, puis, tu sais, c'est... Tu sais, je comprends qu'il y a des pistes de solutions, puis vous n'avez pas besoin, nécessairement, de les quantifier parce que je comprends que ce n'est pas de... vous faites une limite... pas une liste d'épicerie, mais vous émettez des pistes de solution sans qu'ils soient nécessairement encadrés ou... On comprend qu'il y a de la rigueur, là. Ça, ça va, là. Mais est-ce que vous traitez quand même des dossiers qui sont des dossiers d'envergure pour une région ou...

M. Lévesque (Chapleau) : Quand vous dites «dossiers d'envergure», moi... Lorsqu'on a ces rencontres-là, ce sont des enjeux d'envergure très importants qui affectent la réalité de chacune de nos régions. On parle des thématiques en transport, des thématiques en immigration, en itinérance, en décentralisation, de santé, donc, évidemment, ce sont des enjeux qui sont prioritaires pour chacune de nos régions.

Maintenant, ça, ce n'est pas la liste d'épicerie, là. Chacun n'arrive pas avec ses 15, 20 projets, puis là le ministre des Régions se met à trancher tout ça. On n'est pas du tout dans ça. On est dans le partage des bonnes pratiques, le partage de solutions communes. C'est vraiment ça, l'optique qu'on a donnée au Conseil des régions. Puis d'ailleurs les ministres sectoriels embarquent, sont très intéressés par les changements qu'on propose dans chaque... dans de nombreuses politiques publiques. Et ils sont très heureux de pouvoir mettre de l'avant ces changements-là.

Mme Nichols : C'est ça, mais je continue à... je continue à penser que c'est... Puis je ne dis pas que vos explications ne sont pas bonnes, là, je comprends où vous vous en allez, là, mais c'est quand même une bibitte, là, le Conseil des régions, là. Tu sais, je ne vois pas les limites, je ne vois pas la... je ne vois pas l'encadrement, je ne vois pas... Puis je ne dis pas qu'il n'y a pas de bonnes personnes de référence, là. Ce n'est pas ça que je vous dis. Ils vont travailler avec vous si vous allez les solliciter. Mais, sinon...

Je vais vous en donner, des exemples, là, de... Je vais vous donner un exemple concret d'une préoccupation quand je vous parle, entre autres, de dossiers à envergure. Vaudreuil-Soulanges. Vaudreuil est libérale, Soulanges est caquiste. Vaudreuil-Soulanges, tout est ensemble, commissions scolaires, MRC, tout est... tout est ensemble, Vaudreuil-Soulanges. On a une représentante de la Montérégie-Ouest, qui est la députée d'Iberville. Je serais vraiment curieuse de savoir... Bien là, si elle nous écoute, elle va le savoir, là, mais, la députée d'Iberville, là, si je lui parle du parachèvement de l'autoroute 20, un tronçon de cinq... sept kilomètres, là, je ne suis pas sûre... tu sais, je ne suis pas sûre qu'elle... je ne suis pas sûre qu'elle connaît... qu'elle sait l'importance de cet enjeu-là. Mais il faut que ce soit traité. Tu sais, c'est une région, là : Soulanges est une région, Vaudreuil est une région, mais qu'on a une partie, là, qui est...

M. Lévesque (Chapleau) : Ce volet-là...

Mme Nichols : ...qui est dans la CMM, là.

M. Lévesque (Chapleau) : ...ce serait la conseillère régionale de la Montérégie qui pourrait vous accompagner. Évidemment, votre bureau de comté reste en mesure d'être en contact avec... avec le cabinet de la ministre sectorielle, du ministre sectoriel dans ce cas-ci, mais le... la conseillère régionale aussi va...

Mme Nichols : Mais, moi, là, ma question, c'est : Comment le... Comment le Conseil des régions peut nous aider? Comment le Conseil des régions peut faire avancer le dossier?

M. Lévesque (Chapleau) : Par les adjoints.

Mme Nichols : Puis là je le dis, là, vraiment sans méchanceté, là, mais, la députée de Soulanges, ça fait huit ans qu'elle l'a, ça fait huit ans qu'elle sait, là, qu'on a le problème du parachèvement de l'autoroute 20. C'est les citoyens de Vaudreuil-Soulanges qui l'utilisent.

Ma question à vous, M. le ministre, là : Est-ce que le Conseil des régions va donner... va apporter quelque chose dans un dossier comme celui-là, comme le dossier du parachèvement de l'autoroute 20?

M. Lévesque (Chapleau) : En passant par la conseillère régionale et également avec l'adjoint... les deux adjoints gouvernementaux régionaux, qui sont en Montérégie, d'ailleurs, et ça remonte, évidemment, là, auprès des ministres sectoriels, et évidemment peuvent... les adjoints gouvernementaux régionaux peuvent également en faire mention au conseil... au Conseil des régions.

Mme Nichols : Et là je vous le demande, vous êtes le nouveau ministre, là : Ça fait que vous pensez que le Conseil des régions, qui va émettre, comme ça, des pistes de solution, va être capable de faire débloquer des dossiers d'envergure de la sorte qui touchent, entre autres, deux comtés?

M. Lévesque (Chapleau) : Bien, moi, je pense qu'avec la bonne...

Mme Nichols : Ça fait huit ans, là.

M. Lévesque (Chapleau) : ...de la bonne volonté, tout est... tout est possible. Puis je suis certain qu'il y a de la bonne volonté, mais pas... Je ne vais pas... Je ne vais pas commenter spécifiquement un dossier parce que ce sont...

Mme Nichols : Bien, c'est moi qui vous amène là.

M. Lévesque (Chapleau) : ...ce sont des enjeux plus larges dans le sens qu'on n'est pas là pour faire notre liste d'épicerie de chacun... de tous nos 15, 20 projets qu'on a. Ce sont des enjeux plus larges et des changements de politiques publiques, même si, évidemment, on est très sensibles à ces enjeux-là. Puis les conseillers régionaux peuvent aider, les adjoints gouvernementaux régionaux également peuvent aider dans cette sorte de dossiers là. Et les ministres sectoriels, comme je le dis, préservent leurs champs de compétence.

Mme Nichols : Mais sans... Puis...

M. Lévesque (Chapleau) : Puis c'est le ministre des Transports dans ce cas-ci, là. Je le comprends, là, que... C'est ça.

Mme Nichols : Oui. Non, mais c'est parce que... c'est parce que... Puis c'est un enjeu chez nous, qui est une région, Vaudreuil-Soulanges, ça fait huit ans que ça... qu'on le met de l'avant. Ça fait huit ans que je vais aux crédits, aux Transports, proposer les plans. On est maintenant rendus avec une étude d'opportunité, ça fait qu'on a même eu de l'aide, et il n'y a toujours rien qui bouge. Ça fait que je me dis : Bien là, le gouvernement met une nouvelle bibitte en place pour peut-être faire avancer les dossiers des régions. C'en est un beau. C'est un dossier qui n'est même pas au PQI. Ça fait que ça aussi, là, c'est un dossier qui n'est pas PQI, ça fait que ça va être quoi, votre recommandation? De rejeter le parachèvement de l'autoroute 20, même si c'est dans les régions, parce qu'il n'est pas au PQI? Puis je donne des exemples, c'est des cas qui vont vous arriver, c'est certain, là.

M. Lévesque (Chapleau) : Je comprends, je comprends. Mais ce n'est pas... ce n'est pas comme ça que ça fonctionne, ce n'est pas... C'est vraiment sur des enjeux communs, sur les grandes thématiques, sur des politiques publiques...

Mme Nichols : Oui, mais les régions... Je m'excuse, M. le ministre, mais... Je m'excuse, M. le Président, d'avoir interrompu aussi, là, mais c'est parce qu'on n'a pas tous les mêmes réalités. Comme j'ai dit en introduction, la députée d'Iberville, là, je ne suis pas certaine qu'elle connaît les enjeux de Vaudreuil et de Soulanges. La Montérégie, c'est grand. Vous l'avez divisée, d'ailleurs, en trois... tu sais, en trois, Est, Centre, Ouest, là. Donc, c'est grand, ça fait que la connaissance de...

Tu sais, il y a... il y a des enjeux, là. Mon collègue de Taschereau en a parlé, là, précédemment, là, la fiscalité municipale. Bien, la fiscalité municipale, ça touche pas mal tout le monde, mais pas de la même façon. Mais, l'enjeu de fiscalité municipale, tu sais, je comprends qu'il pourrait y avoir des pistes de solutions, mais, encore là, je vous invite à aller aux assises, ils ont des... ils ont soumis des belles pistes de solutions. Ça fait que... Ça fait que, tu sais, l'enjeu qui arrive au Conseil des régions, je le comprends, mais, tu sais, quelqu'un... quelque chose qui est au Conseil des régions, je ne vois pas comment on peut le...

M. Lévesque (Chapleau) : C'est drôle, mais honnêtement il y a beaucoup d'enjeux puis de solutions communes qui se dégagent suite à nos discussions, puis c'est... puis c'est vraiment éclairant, puis c'est vraiment éclairant pour les ministres sectoriels, honnêtement, puis c'est très positif.

Mme Nichols : Je vais vous donner un autre exemple, là. Puis j'essaie juste de voir comment vous allez traiter des dossiers, là. Comme je vous dis, je suis plus que sceptique.

M. Lévesque (Chapleau) : C'est ça, mais ce n'est pas... on ne prend pas un dossier à la fois... puis une liste d'épicerie, là.

Mme Nichols : Non, mais, à un moment donné, c'est ça quand même là, c'est... Tu sais, les régions, les régions, là, c'est... c'est souvent des petits dossiers qui «pop up» ici et là.

M. Lévesque (Chapleau) : Ça, c'est les conseillers régionaux, en partenariat avec les adjoints gouvernementaux régionaux, qui font ces suivis-là avec les ministres sectoriels. Puis le Conseil des régions, évidemment, on est sur les grands enjeux, sur les grandes politiques publiques, les grands changements avec les ministres sectoriels.

Mme Nichols : Le maire de Val-d'Or, là, il est sorti récemment puis il disait... Des régions comme de... comme l'Abitibi-Témiscamingue, qui vivent, elles aussi, des pressions grandissantes liées à l'itinérance, à la crise du logement, il les met de l'avant, là, les... oui...

M. Lévesque (Chapleau) : Et ce sont...

Mme Nichols : Bien, est-ce que... Est-ce que, justement, le... votre représentante de l'Abitibi-Témiscamingue a parlé de la sortie du maire de Val-d'Or? Est-ce que les membres du Conseil rapportent les critiques du terrain? Entre autres... Puis les critiques du terrain, puis je ne suis pas au gouvernement, là, je suis dans l'opposition, ça fait que c'est des critiques du terrain contre le gouvernement, est-ce que vous en traitez, de ça aussi?

M. Lévesque (Chapleau) : En fait, tous les partenaires régionaux sont consultés, leurs... évidemment, leurs pistes de solutions et leurs demandes sont prises en considération. Puis chacune des régions, là, et, bien entendu, chacun des adjoints gouvernementaux présente ces éléments-là. Vous avez parlé, bon, d'itinérance, ces thématiques-là sont abordées par les collègues au Conseil des régions.

Mme Nichols : Non, mais elles sont aussi abordées... C'est des enjeux nationaux, ça fait qu'elles sont aussi abordées...

M. Lévesque (Chapleau) : Selon l'angle de chacune des régions, présentées par chacun des adjoints gouvernementaux régionaux suite à la consultation du caucus régional et de l'ensemble des partenaires régionaux, incluant les élus de l'opposition, mais également municipaux, le domaine économique, le domaine communautaire. Tout le monde qui a des pistes de solutions sur les différents enjeux sont invités à participer, là. Si on veut... On veut que ça... que les solutions proviennent du terrain pour pouvoir bien les appliquer et de les appliquer de façon non...

Le Président (M. Schneeberger) : Merci. Merci... déjà dépassé. Alors, nous allons du côté ministériel, et je laisse la parole à un député gouvernemental, député de Côte-du-Sud.

• (14 h 40) •

M. Rivest : Oui merci.

Le Président (M. Schneeberger) : Alors, vous avez 5 min 34 s.

M. Rivest : Merci, M. le Président. Puis je pense que ça va pouvoir éclairer ma collègue de Vaudreuil, à qui, d'ailleurs, je propose d'avoir... Je l'apprécie beaucoup, ma collègue de Vaudreuil, ça me fera plaisir de pouvoir échanger encore plus longuement avec vous pour la suite des choses et vous dire concrètement qu'est-ce qu'on réalise. Puis je trouve ça bien, les questions qui sont posées puis de pouvoir, moi, prendre la parole, étant responsable, dorénavant, du Bas-Saint-Laurent, une région extraordinaire, que j'affectionne. Je vous donne comme information, toutefois, que ma circonscription touche deux régions administratives. Donc, ce travail-là, également, de collégialité avec ma collègue de Lotbinière me permet aussi de pouvoir démontrer comment il y a des enjeux qui sont communs.

Mais, d'entrée de jeu, j'aimerais, M. le Président, dire merci aux équipes. Parce que, moi, depuis le début de cette nomination-là, que je prends avec beaucoup de fierté... Et je dois vous dire également que je ne me sens pas du tout comme un enfant, mais plutôt comme un adulte bien en selle qui va pouvoir parler, comme l'ensemble des collègues de l'Assemblée nationale, de ses régions propres et de pouvoir en parler avec fierté. Parce que nous avons de nombreuses réussites dans le bilan de notre gouvernement, mais nous avons aussi plusieurs enjeux que nous mettons sur la table et qu'on souhaite effectivement avoir des résultats qui seront tangibles et qui vont permettre de... permettre aux sceptiques d'être confondus.

Mais j'aimerais parler de vos équipes, parce que, vous savez, dans les trois dernières semaines, je ne sais pas à quel moment exactement, mais, si nous avons eu trois rencontres dès le début... Je pense que ça fait trois semaines que nous avons mis sur pied le Conseil des régions puis je ne suis pas certain d'avoir eu une seule journée où je n'ai pas parlé à une personne qui nous accompagne, ici, afin de définir les priorités qui sont propres à notre territoire, à s'assurer que nous puissions faire des gains tangibles pour notre population puis nos citoyens, parce qu'à la base on travaille pour eux.

Et, pour clarifier peut-être quelque chose, nous ne travaillons pas à faire des gains, mais aussi l'autoroute 20 chez nous, dans le Bas-Saint-Laurent, c'est un défi qui date depuis des décennies, et nous ne sommes pas là pour cette liste d'épicerie là, mais bien pour des enjeux qui vont toucher, exemple, la forêt, qui vont toucher l'ensemble des besoins qu'on a. Le transport collectif est, je pense, quelque chose qui réunit le travail de... du Conseil des régions actuellement, et de voir dans quel angle et de quelle façon on peut développer un réflexe région. Puis je pense que, si on a quelque chose à retenir, c'est cet élément-là de réflexe qui touche ce que vous appelez nos collègues sectoriels, mais qui leur permet d'avoir cette idée-là et d'avoir quelqu'un comme vous, motivé, dynamique, M. le ministre, et de vous dire que vous êtes là au Conseil des ministres. Pour une fois, nous avons les régions à la table des ministres, à chaque rencontre, d'avoir cet élément-là, de porter notre voix. Et je dois vous dire que je me sens extraordinairement motivé de porter ce rôle-là.

Et je veux aussi donner à notre collègue de Vaudreuil quelques informations qui traitent de notre présence terrain. Au lendemain de ma nomination, je prenais le téléphone, j'ai parlé à ma collègue de Rimouski, j'ai parlé à mon collègue de Matane, je leur ai offert mon ouverture pour se dire : Vous connaissez vos enjeux... Vous savez, le Bas-Saint-Laurent, c'est immense, il y a des enjeux tout à fait différents dans l'ensemble des secteurs. Et j'habite moi-même le Kamouraska, qui est la porte d'entrée du Bas-Saint-Laurent. Mais vous savez comme moi que ça va être des défis immenses de représenter l'ensemble des régions, exemple, juste dans la région du Bas-Saint-Laurent, mais je vais le faire avec brio. Et j'en suis déjà à mes troisièmes discussions avec les élus du Bas-Saint-Laurent et les gens qui représentent, exemple, la TREMBSL du Bas-Saint-Laurent. Donc, on prend ça à coeur, M. le Président, et on veut s'assurer que cette responsabilité-là, maintenant, qui est unique, qu'on met sur pied, que nous allons construire cette... ce travail collectif là. Bien, je pense que c'est tout à notre honneur de mettre au coeur de nos décisions le regard régions.

Au lendemain de nos nominations, nous étions aussi à Rivière-du-Loup, en caucus présessionnel, avant de débiter la session. J'ai eu le grand bonheur de recevoir notre première ministre dans une entreprise exceptionnelle dans le Kamouraska, Alstom. Ça a été un moment privilégié, d'abord pour les travailleurs de cette usine importante chez nous, qui a, ceci étant dit, le vent dans les voiles, une entreprise que nous avons supportée, justement, pour permettre à des régions du Québec de se développer au niveau économique et d'assurer aussi une fierté locale. Parce qu'une entreprise comme ça, ce n'est pas rien. Au lendemain, ne sachant pas que nous allions être en caucus présessionnel, vous êtes venu avec moi, M. le ministre, rencontrer l'ensemble des élus du Kamouraska lors d'un déjeuner, avant même notre caucus. Un, je vous en remercie, parce que ça a été un moment qui donne... qui témoigne de cette importance-là qu'on souhaite donner, à l'écoute de nos régions et de pouvoir prioriser une liste d'actions sur lesquelles nous sommes très bien partis...

Le Président (M. Schneeberger) : En terminant, oui.

M. Rivest : En terminant, déjà?

Le Président (M. Schneeberger) : Oui.

M. Rivest : Je n'ai même pas posé de question à M. le ministre, M. le Président!

Le Président (M. Schneeberger) : Oui, bon, bien là vous serez plus concret la prochaine fois, parce que, là, il n'y a plus de temps.

M. Rivest : Ah! OK. Vous êtes pas mal gentil. Bien, j'aimerais vous dire...

Le Président (M. Schneeberger) : Ça fait que, sur ce...

M. Rivest : ...cette fierté-là que j'ai de représenter une région du Québec.

Le Président (M. Schneeberger) : Merci beaucoup. Alors, cela met déjà fin aux périodes d'échanges au niveau du volet Régions des crédits budgétaires du portefeuille Affaires municipales et Habitation.

Adoption des crédits

Alors, avant de conclure, j'ai besoin du vote sur le programme 4, intitulé Développement des régions et des territoires. Est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Des voix : Sur division.

Le Président (M. Schneeberger) : Adopté sur division. Alors, le... bien, c'est adopté quand même.

Alors, compte tenu de l'heure, la commission ajourne ses travaux à mardi le 26 mai, 9 h 30, où elle entreprendra l'étude du volet Habitation des crédits budgétaires du portefeuille Affaires municipales et Habitation.

Merci beaucoup, bonne fin de semaine, bon retour à la maison.

(Fin de la séance à 14 h 46)